

RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT de l'AUDE

EXTRAIT DU REGISTRE

**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
COMMUNAUTAIRE**

NOMBRE DE MEMBRES :

DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

**Afférents au Conseil
Communautaire : 82**

RÉGION LÉZIGNANAISE, CORBIERES ET MINERVOIS

En exercice : 82

Date de convocation : 19/09/2024

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N° DE_2024_129

**Objet : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR
DELEGATION**

L'an deux mille vingt quatre, le vingt cinq septembre à 18H15, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois régulièrement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de André HERNANDEZ, Président.

Gérard BARTHEZ a été nommé(e) secrétaire de séance.

Etaient présents : (55)

Jean-Claude MONTLAUR (ALBAS), Gérard GARCIA (ARGENS-MINERVOIS), Philippe LACOMBE (BOUISSE), Alain MAILHAC (BOUTENAC), Serge LEPINE (CAMPLOND D'AUDE), André HERNANDEZ (CANET D'AUDE), Joelle CANITROT AYE (CANET D'AUDE), Didier CASATO (CASCATEL des CORBIERES), Gilles BARTHES (CASTELNAU D'AUDE), Serge BRUNEL (CONILHAC-CORBIERE), Paul BERTHIER (COUSTOUGE), Jean-Claude MORASSUTTI (CRUSCADES), Mélinda BORNIA (DAVEJEAN), Henry SCHENATO (ESCALES), Isabelle GEA-PERIS (FABREZAN), Frédéric BERROCAL (FABREZAN), Jean-Marie SAURY (FELINES TERMENES), Gérard BARTHEZ (FERRALS LES CORBIERES), Jacques CONTIES (FONTCOUVERTE), Béatrice BORT (HOMPS), Jacques PIRAUD (JONQUIERES), Jean-Marie GALINIE (LANET), Raymond SPOLI (LA ROQUE DE FA), Gérard FORCADA (LEZIGNAN-CORBIERES), Jean-Paul PUJOL (LEZIGNAN-CORBIERES), Bernard FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES), William COMBES (LEZIGNAN-CORBIERES), Virginie JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES), Thierry CAUMEIL (LEZIGNAN-CORBIERES), Sabrina FITO (LEZIGNAN-CORBIERES), Françoise BAROUSSE (LEZIGNAN-

CORBIERES), Freddy NOLOT (LEZIGNAN-CORBIERES), Sophie COURRIERE CALMON (LEZIGNAN-CORBIERES), Thierry DENARD (LEZIGNAN-CORBIERES), Sylvie FUMET (LEZIGNAN-CORBIERES), Michel MASUYER (LEZIGNAN-CORBIERES), Rémi PENAIRE (LEZIGNAN CORBIERES), YVES KOSINSKI (LUC SUR ORBIEU), Guy AUDEMARD D'ALANCON (MONTBRUN DES CORBIERES), Yves FABRE (MONTSERET), Gérard PIOCH (MOUX), Gilles CASTY (ORNAISONS), Claire CHAOUAT (ORNAISONS), Bernard COLOMBAT (PALAIRAC), Emile DELPY (PARAZA), André CONTRERAS (QUINTILLAN), Alain COSTE (RIBAUTE), Corinne GIACOMETTI (ROQUECOURBE MINERVOIS), Jean-Michel FOLCH (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), David ELIS (SAINT COUAT D'AUDE), Xavier DE VOLONTAT (SAINT LAURENT DE LA CABRERISSE), Philippe PUECH (THEZAN DES CORBIERES), Marilyse RIVIERE (TOURNISSAN), Serge MARRET (TOUROUZELLE), Alain GALAND (VIGNEVIEILLE)

Etaient absents les représentants des Communes de : (15)

Yvon LACOMBE (ALBIERES), Bernard SUTRA (AURIAC), Aaron-Lee GRIMSTONE (DERNACUEILLETTE), Michel BARBAZA (LAIRIERE), Sophie BIRKENER (LEZIGNAN-CORBIERES), Didier JULIAN (LEZIGNAN-CORBIERES), Isabelle FARGES (MASSAC), Jessica BOSCH (MONTJOI), Christelle HERMAND (MOUTHOMET), Geneviève LOPEZ (ROUBIA), Myriam MIQUEL (SAINT ANDRE DE ROQUELONGUE), Henri RIVIERE (SAINT MARTIN DES PUITES), Redha MENNAD (SALZA), Cédric MALRIC (TALAIRAN), Hervé BARO (TERMES)

Procurations : (12)

Marcel REVERDY (CANET D'AUDE) à André HERNANDEZ, Suzanne ARNAUD (FERRALS LES CORBIERES) à Gérard BARTHEZ, René ORTEGA (LAGRASSE) à Françoise BAROUSSE, Christine BENET (LEZIGNAN-CORBIERES) à Thierry CAUMEIL, Bérengère LECEA (LEZIGNAN-CORBIERES) à Gérard FORCADA, Dominique JOLIS PAILHIEZ (LEZIGNAN-CORBIERES) à William COMBES, Guy VIVES (LEZIGNAN-CORBIERES) à Sabrina FITO, Sylvie DANRE (LEZIGNAN-CORBIERES) à Michel MASUYER, Dominique JOLIS (LEZIGNAN-CORBIERES) à Virginie JULIAN, Christine MANGOLD (LUC SUR ORBIEU) à YVES KOSINSKI, Roland QUINCEY (SAINT PIERRE DES CHAMPS) à Marilyse RIVIERE, Michel PONCOT (VILLEROUGE TERMENES) à Jean-Marie SAURY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2121-22, L 2122-23, L2122-29 et suivants ;

VU les statuts de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n° 39/2020, du 15 juillet 2020, portant élection du Président de la Communauté de Communes Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n° 55/2020, du 15 juillet 2020, portant délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois (N° 1 à 21) ;

VU la délibération n° 136/2020, du 14 octobre 2020, portant délégation d'une partie des attributions du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois (N° 22) ;

VU la délibération n° 90/2021, du 23 juin 2021, portant modification de la délégation d'attribution n°1 du conseil communautaire au Président de la Communauté de Communes de la Région Lézignanaise Corbières et Minervois ;

VU la délibération n°123/21, du 15 septembre 2021, portant modification du champ de la 17ème délégation de compétences au Président de la Communauté de Communes Région Lézignanaise, Corbières et Minervois ;

Considérant la liste des décisions suivantes :

N° décision	Intitulé de la décision	Date de signature du Président	Date du Visa Contrôle de légalité
DEC_2024_050	Convention de prestation de service avec l'entreprise Chauchard rattachée à l'obligation d'accompagnement des maternelles en transport scolaire pour un tarif journalier de 31,50€ TTC	24/06/2024	24/06/2024
DEC_2024_051	Accompagnement de la CCRLCM par Transition Energies Consulting pour un montant de 14 580€ TTC dans le cadre d'une convention d'occupation temporaire du domaine public quant à l'implantation d'ombrières photovoltaïques sur le parking de covoiturage	24/06/2024	24/06/2024
DEC_2024_052	Signature d'une convention d'objectifs et de moyens 2024 avec l'ARS au titre du fonds d'intervention régional couvrant le financement de l'action de coordination du CLS porté par l'ARS, la CCRLCM et la ville de Lézignan - 30 000€	18/07/2024	18/07/2024
DEC_2024_053	Autorisation spéciale 1 - Virement de crédits 2024 d'un montant de 56 000 € du programme 906 "Acquisition de matériels" sur le programme 987 "Plan Intercommunal de Sauvegarde"	08/08/2024	08/08/2024
DEC_2024_054	Convention de mise à disposition de locaux communaux au bénéfice de la CCRLCM pour le conservatoire de musique intercommunal moyennant 1 200 euros mensuels, pour la période du 1er septembre 2024 au 31 juillet 2025	08/08/2024	08/08/2024
DEC_2024_055	Signature de la convention de partenariat avec MP2 Environnement pour le prélèvement d'objet de réemploi dans les déchetteries de Lézignan-Corbières Nord et Escales pour un prix de 25€ pour une collecte mensuelle dans chacune de ces déchetteries,	08/08/2024	08/08/2024
DEC_2024_056	Demande de subvention d'un montant de 7 000€ auprès de la CAF de l'Aude au titre de l'appel à projet "Etre	16/08/2024	16/08/2024

	différent 2024"		
DEC_2024_057	Signature de bons de commandes complémentaires relatifs à la rénovation de l'aire d'accueil des gens du voyage pour un montant HT de 112 436,16 € avec les entreprises : SPIE FACILITIES pour un montant HT de 22 618,72 € concernant la reprise des coffrets électriques et alimentation ABM SOURES pour un montant HT de 10 476,20 € concernant la réfection des peintures intérieures et extérieures AURIOL TORMO pour un montant HT de 5 250,00 € concernant la réhabilitation des portes TGBT ACTI TP pour un montant HT de 1 750,00 € concernant les travaux supplméentaires de pose de clôtures EELIS pour un montant HT de 2 450,00 € concernant la fourniture et pose d'un automate	05/09/2024	05/09/2024
DEC_2024_058	Signature d'un marché de fourniture pour l'acquisition d'un compacteur sur berce pour camion polybenne avec l'entreprise PACKMAT SYSTEM (70400 HERICOUR) pour un montant HT de 105 380,00 € soit 126 456,00 € TTC	05/09/2024	05/09/2024
DEC_2024_059	Signature d'un marché de maîtrise d'oeuvre pour la rénovation de l'ancienne gare de Saint-Couat d'Aude en micro-crèche et espace intergénérationnel avec le groupement d'entreprises représenté par son mandataire TOCRAULT & DUPUY ARCHITECTURES (31400 TOULOUSE) pour un montant HT de 85 750,00 € soit 102 900,00 € TTC	05/09/2024	05/09/2024
DEC_2024_060	Signature d'un marché de maîtrise d'oeuvre pour la construction d'un centre de santé intercommunal à Lézignan-Corbières avec le groupement d'entreprises représenté par son mandataire MUTIKO ARCHITECTES (31000 TOULOUSE) pour un montant HT de 94 400,00 € soit 113 280,00 € TTC	05/09/2024	05/09/2024
DEC_2024_061	Signature d'une convention de financement par la MSA Grand Sud d'un montant de 100 000 € dans le cadre du projet de rénovation de l'ancienne gare de Saint-Couat d'Aude en micro-crèche et espace intergénérationnel	05/09/2024	05/09/2024
DEC_2024_062	Signature de la convention de cession à titre gracieux de broyeurs domestiques entre le COVALDEM 11 et la CCRLCM	10/09/2024	10/09/2024
DEC_2024_063	Demande de subvention (11 000€) au Conseil Départemental de l'Aude dans le cadre de " Temps de Cirque dans l'Aude DANS LE CADRE DE TEMPS DE CIRQUE DANS L'AUDE 2024	12/09/2024	12/09/2024

DEC_2024_064	Modification du Règlement de Fonctionnement - CRECHE LA MIMARELA CCRLCM 2024	12/09/2024	12/09/2024
DEC_2024_065	Modification du Règlement Intérieur de la Médiathèque Intercommunale (MILCOM)	17/09/2024	17/09/2024
DEC_2024_066	Choix du lieu de séance pour le Conseil Communautaire du 25 Septembre 2024 - FAM LE CARIGNAN - LAS FAICHOS - 11220 RIBAUTE	17/09/2024	17/09/2024
DEC_2024_067	Demande de subvention (6 500€) au Conseil Départemental de l'Aude dans le cadre de "Scènes d'Enfances 2025"	17/09/2024	17/09/2024
DEC_2024_068	APPEL A COTISATION 2024 de L'ADIL11 pour un montant de 5 500€ de contribution statutaire	17/09/2024	17/09/2024

Entendu le rapport du Président qui souligne que les décisions qu’il a prises conformément à la délégation d’attribution du Conseil Communautaire doivent être communiquées à l’assemblée délibérante ;

Sur proposition du rapporteur, André HERNANDEZ Président,

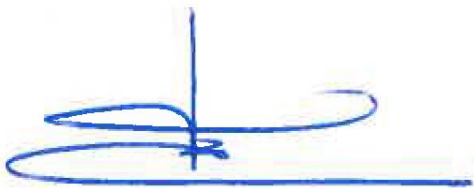
Le Conseil Communautaire, ouï l’exposé, après en avoir délibéré, décide de,

PRENDRE ACTE du compte rendu des décisions citées ci-dessus et prises en vertu des délibérations n°55/2020 du 15 juillet 2020, n°136/2020 du 14 octobre 2020, n°90/2021 du 23 juin 2021 et 123/2021 du 15 septembre 2021.

- **INFORMER** que, dans un délai de deux mois à compter de son entrée en vigueur, la présente délibération peut faire l’objet d’un recours devant le tribunal administratif de Montpellier, y compris par l’application *Télérécours citoyens* qui est accessible depuis le site internet : www.telerecours.fr.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS.

Secrétaire de séance,



Gérard BARTHEZ,

Le Président,



André HERNANDEZ